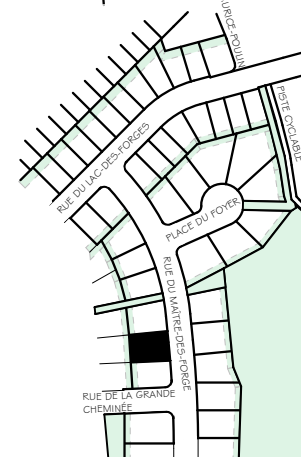
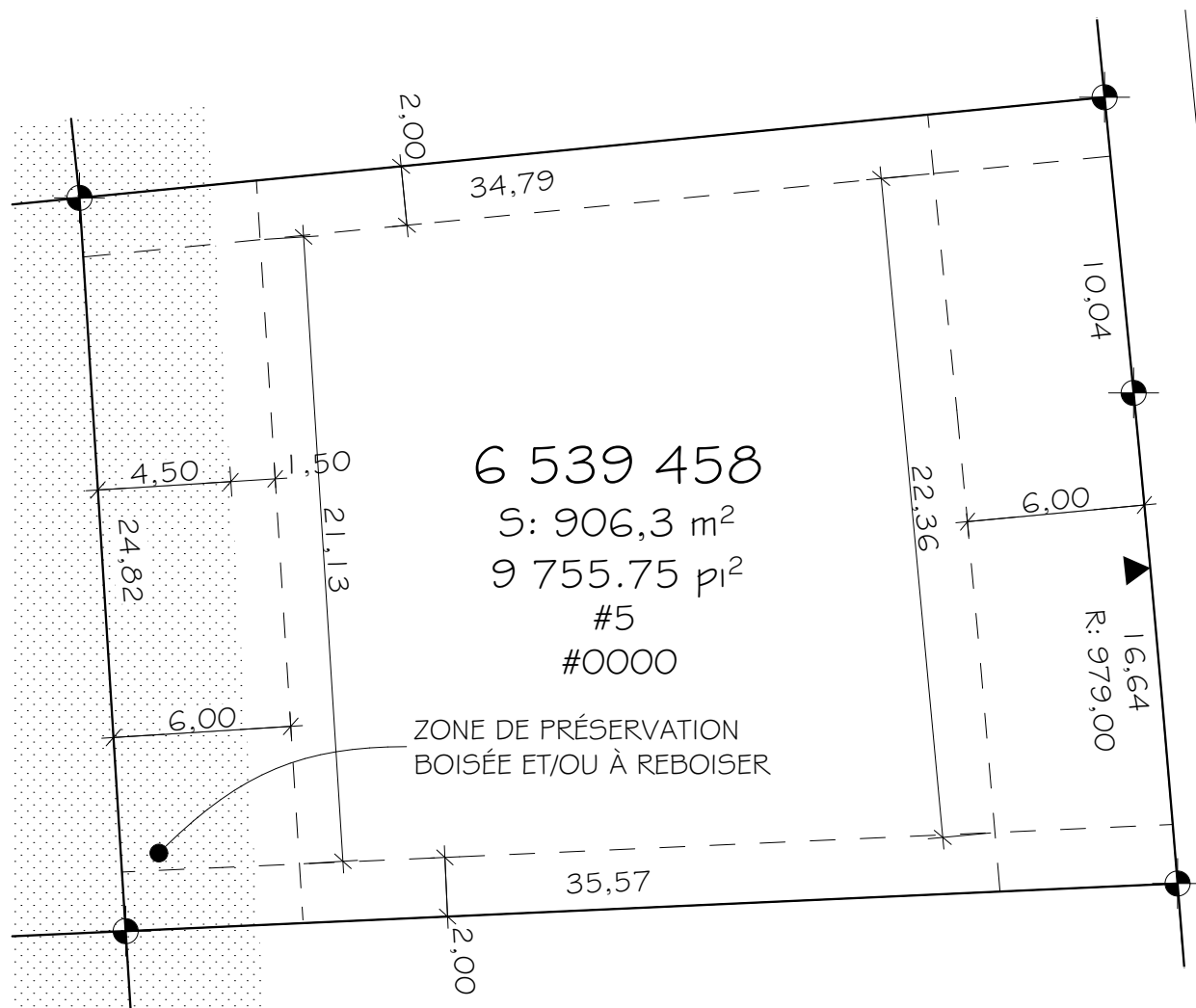


N



RUE DU MAÎTRE-DES-FORGES

RUE MAIRIE-COULIN



PLAN CLÉ

R5R-3639 (Rev. août 2025)

MARGES DE RECUIL ZONAGE UNIFAMILIAL ISOLÉ

AVANT ET ARRIÈRE MINIMALE : 6m.
LATÉRALES, UN DES CÔTÉS : 1m.
LATÉRALES, SOMMES DES DEUX CÔTÉS : 4m.

AUTRES MARGES DE RECUIL

AUCUNE CONSTRUCTION, PRINCIPALE OU SECONDAIRE, À 1.5m. D'UNE ZONE DE
PRÉSERVATION ÉCOLOGIQUE OU UNE ZONE RÉSERVÉE MUNICIPALE
AUCUNE CONSTRUCTION, PRINCIPALE OU SECONDAIRE, À 2.5m. HORIZONTALE ET 3m.
VERTICALE D'UN CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE

Écodomaine
Des Forges

SCHÉMA
DU
TERRAIN

** DOCUMENT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ** RÉFÉREZ-VOUS AU DOCUMENT DE L'ARPENTEUR

FV769	REGARD DE SERVICE	SERVITUDE PUBLIQUE	MARGE DE RECUIL
W	SOCLE HORS TERRE DE SERVICE	ZONE DE PRÉSERVATION ÉCOLOGIQUE	BRANCHEMENT H.Q.
▲	ENTRÉES DE SERVICE	ZONE RÉSERVÉE MUNICIPALE	DÉGAGEMENT CONDUCTEUR H.Q.
○	BORNE FONTAINE		POTEAU H.Q.
⊙	BORNE DE TERRAIN	CLOTURE	LAMPADAIRE

Août 2025